

Bordereau de signature

D_CC_013.2019441

Signataire	Date	Annotation
wspapapheur GF, <i>Application GF</i>	10/04/2019	 Visa
Fabrice KIRSCH, <i>DGS</i>	10/04/2019	 Visa
JeanMarie HAAS, <i>President</i>	11/04/2019	 Signature  Certificat au nom de <u>Jean-Marie HAAS</u> (Président, COMMUNAUTE DE COMMUNES SAUER - PECHELBRONN), émis par <u>Certinomis-AA et Agents</u> , valide du 11 juil. 2017 à 09:30 au 10 juil. 2020 à 09:30.
<i>Application GF</i>		 Archivé

Dossier de type : ACTES // Visa DGS Signature President

République Française
Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Haguenau-Wissembourg

**Extrait du registre des délibérations du conseil
communautaire de la communauté de communes Sauer
Pechelbronn**

séance du 08/04/2019

Date de la convocation:
26/03/2019
Date d'affichage:
27/03/2019

L' an 2019 et le 8 Avril à 19 heures, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, maison des services et des associations à Durrenbach sous la présidence de HAAS Jean-Marie, délégué(e) titulaire.

Nombres de membres:
Afférents au conseil
communautaire : 35
En exercice : 35
Votants : 28

Présents : Tous les délégués (ou suppléants) sauf :
Absent(e)s : Titulaires : M. ATZENHOFFER Alphonse, Mme DUTEY Sylvie, M. SCHERTZ Christophe
Suppléants : M. RAUSCHER Bernard, WEGMANN Alain, FISCHER Alain, WEHRUNG Freddy, ROMIAN Serge, Mme STURM Céline, M. NIEDERER Gérard
Excusé(e)s : Titulaires : GARDON Karine, ROTH Marie-Louise (procuration à M. SITTER Pierrot), PFEIFFER Dominique (procuration à M. WERNERT Stéphane), SCHNEIDER Dominique (procuration à M. BALL Jean-Claude)
Suppléants : M. FUCHS Thierry, Mme KOCHER Bernadette, M. OTT Olivier, M. HOCH Georges

Secrétaire de séance :
M. SCHLOSSER Charles.

Réf : 013.2019
Vote : A la majorité
Pour : 30
Contre : 0
Abstentions : 0
Mention exécutoire : Oui

**013.2019 : Affectation des résultats de l'exercice 2018 et validation
des annexes au budget - tableau des contributions et subventions,
tableau des écritures internes, tableau des effectifs et tableau**

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts définissant la composition et les compétences de la communauté de communes, et l'arrêté préfectoral de création de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn correspondant en date du 24 décembre 2007,

Vu l'arrêté préfectoral du 23 novembre 2017 portant extension et modification des statuts de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn,

Vu la délibération du conseil communautaire n°009.2017 en date du 20 février 2017 définissant l'intérêt communautaire,

Vu le budget de la communauté de communes pour l'exercice 2018, composé d'un budget principal et de budgets annexes,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2018 établi par le comptable public,

Vu le compte administratif de l'exercice 2018 établi par l'ordonnateur,

Considérant que le comptable public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice concerné, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Considérant la concordance des écritures du compte de gestion tenu par le comptable public et du compte administratif tenu par l'ordonnateur,

Vu la délibération n°001.2019 du conseil communautaire réuni en commission finances en date du 18.03.2018 : « approbation du débat d'orientation budgétaire »,

Vu la délibération du conseil communautaire n°012.2019 en date du 08.04.2019 : « Approbation des comptes de gestion de l'exercice 2018 de la communauté de communes : budget principal et budgets annexes »,

Vu la délibération du conseil communautaire n°013.2019 en date du 08.04.2019 : « Approbation des comptes administratifs de l'exercice 2018 de la communauté de communes : budget principal et budgets annexes »,

Considérant le débat d'orientation budgétaire et vu l'avis favorable du conseil communautaire réuni en commission finances le 18.03.2018,

Considérant le principe d'unité du budget, composé d'un budget principal et de budgets annexes, le budget 2018, son exécution, et le projet de budget 2019,

Vu l'avis favorable du bureau exécutif,

Entendu l'exposé du président M. Jean-Marie HAAS,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- **D'affecter les résultats de l'exercice 2018 comme suit :**

BUDGETS		SF : section de fonctionnement SI : section d'investissement	Résultats €	Affectation des résultats sur l'exercice 2018
1 PPAL	40000/00400 / ORMC 20 BUDGET PRINCIPAL CCVS-CCSP M14 Avec inventaire Bénéficiaire du FCTVA SIRET 20001305000014	Résultat de fonctionnement Résultat d'investissement	2 649 211,25 -100 064,62	2 549 146,63 € au 002 excédent SF 100 064,62 € au 1068 recette SI au 001 déficit de la SI reporté
2 ZAC	40001/00401 BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES PES ESCHBACH M14 Gestion stock Soumis à TVA SIRET 20001305000022	Résultat de fonctionnement Résultat d'investissement	535 740,63 -522 246,62	au 002 excédent de la SF reporté au 001 déficit de la SI reporté Pas de capitalisation sur les BA ZAC
3 BAT	40002/00402 BUDGET ANNEXE CADT FLECKENSTEIN M14 Avec inventaire Soumis à TVA SIRET 20001305000030	Résultat de fonctionnement Résultat d'investissement	57 230,43 8 054,95	au 002 excédent de la SF reporté au 001 excédent de la SI reporté
4 BAT	40003/00403 BUDGET ANNEXE BATIMENTS D'ACTIVITES HES M14 Avec inventaire Soumis à TVA SIRET 20001305000048	Résultat de fonctionnement Résultat d'investissement	7 229,00 43 761,97	au 002 excédent de la SF reporté au 001 excédent de la SI reporté
5 ZAC	40004/00403 BUDGET ANNEXE ZAC THERMALE MORSBRONN LES BAINS M14 Gestion stocks Soumis à TVA SIRET 20001305000055	Résultat de fonctionnement Résultat d'investissement	493,60 125 535,30	au 002 excédent de la SF reporté au 001 excédent de la SI reporté Pas de capitalisation sur les BA ZAC
6 ZAC	40005/00405 BUDGET ANNEXE ZAC SUD DE WOERTH M14 Gestion stocks	Résultat de fonctionnement	92 927,48	au 002 excédent de la SF reporté

7 INFRA	Soumis à TVA SIRET 20001305000063	Résultat d'investissement	-88 777,80	au 001 déficit de la SI reporté Pas de capitalisation sur les BA ZAC
	40006/00406 BUDGET ANNEXE CHAUFFERIE COLLECTIVE L'ECORCE M4 SPIC	Résultat de fonctionnement	103 067,73	27 933,01 € au 002 excédent SF 75 134,72 € au 1068 recette SI
	Soumis à TVA SIRET 20001305000071	Résultat d'investissement	-75 134,72	au 001 déficit de la SI reporté
8 ZAC	40007/00407 BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES WILLENBACH M14	Résultat de fonctionnement	1,31	au 002 excédent de la SF reporté
	Gestion stocks Soumis à TVA SIRET 20001305000089	Résultat d'investissement	,00	
10 INFRA	40009/00409 BUDGET ANNEXE Forages (Hélion 2 et 3) M4 SPIC	Résultat de fonctionnement	7 679,38	7 679,38 € au 1068 recette SI
	Soumis à TVA SIRET 20001305000105	Résultat d'investissement	-6 858,46	au 001 déficit de la SI reporté
11 SERV	40011/00411 / ORMC 21 BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES M4 SPIC	Résultat de fonctionnement	111 383,19	au 002 excédent de la SF reporté
	Non soumis à TVA (art 260ACGI/L2333-6CG CT) SIRET 20001305000113	Résultat d'investissement	,00	
12 ZAC	40012/00412 BUDGET ANNEXE POLE BOIS ZA HEGENEY M14	Résultat de fonctionnement	-286,69	au 002 déficit de la SF reporté
	Gestion stocks Soumis à TVA SIRET 20001305000121	Résultat d'investissement	708,22	au 001 excédent de la SI reporté
13 BAT	40013/00413 BUDGET ANNEXE ILOT URBAIN CENTRE WOERTH M14 SPIC	Résultat de fonctionnement	869 805,16	au 1068 recette SI (excédent capitalisé)
	Soumis à TVA SIRET	Résultat d'investissement	-1 656 153,20	au 001 déficit de la SI reporté

	20001305000139			
14	40014/00414 BUDGET ANNEXE POLE BOIS BATIMENTS D'ACTIVITES ESCHBACH M14 avec inventaire Soumis à TVA SIRET 20001305000147	Résultat de fonctionnement	160 214,72	144 214,40 € au 002 excédent SF 16 000,32 € au 1068 recette SI
BAT		Résultat d'investissement	-16 000,32	au 001 déficit de la SI reporté
15	40015/00415 BUDGET ANNEXE POLE BOIS BAT INNOVANT M14 avec inventaire Soumis à TVA SIRET 200013050000154	Résultat de fonctionnement	118 208,64	51 189,66 € au 002 excédent SF 67 018,98 € au 1068 recette SI
BAT		Résultat d'investissement	-67 018,98	au 001 déficit de la SI reporté
16	40016/00416 BUDGET ANNEXE SITE ECONOMIQUE NORD WOERTH (Star auto) M14 avec inventaire Soumis à TVA SIRET 20001305000162	Résultat de fonctionnement	8 057,95	au 1068 recette SI (excédent capitalisé)
BAT		Résultat d'investissement	-479 273,58	au 001 déficit de la SI reporté
17	40017/00417 BUDGET ANNEXE ZAC SORMATT LEMBACH M14 avec inventaire Soumis à TVA SIRET 20001305000188	Résultat de fonctionnement	,00	
BAT		Résultat d'investissement	46 000,00	au 001 excédent de la SI reporté
18	40018/00418 BUDGET ANNEXE ZAC TORMATT WOERTH (SUPER U) M14 avec inventaire Soumis à TVA SIRET 20001305000170	Résultat de fonctionnement	,00	
BAT		Résultat d'investissement	,00	
19	40019/00419 BUDGET ANNEXE ZA touristique WINGEN M14 Gestion stocks Soumis à TVA SIRET 20001305000196	Résultat de fonctionnement	,00	
ZAC		Résultat d'investissement	195 267,44	au 001 excédent de la SI reporté

NB : budget n°09 soldé-clôturé.

SF : section de fonctionnement

SI : section d'investissement

• **D'approuver les annexes aux budgets suivants :**

- **Tableau annexe n°1 au budget, des contributions et subventions-participations à verser en 2019, annexé à la présente délibération, et prévues au budget,**

- **au titre des opérations conduites par la communauté de communes,**
- **au titre de l'exécution des conventions de mandats, d'objectifs et de moyens en place, et en qualité de membre adhérent aux organismes cités,**

et d'autoriser le président à effectuer les dépenses prévues conformément aux conditions de versements précisés dans les programmes, les conventions ou statuts considérés, et dans les limites des enveloppes totales suivantes :

Totaux		Budgétisé total (autres frais)
Remboursement de frais aux communes membres 62875	28 000,00 €	28 000,00 €
Concours divers – cotisations 6281	7 454,23 €	7 500,00 €
Autres services extérieurs 6288	343 473,20 €	350 000,00 €
Contribution SDIS 6553	128 865,62 €	128 865,62 €
Contributions aux organismes de regroupement 65548	226 588,67 €	227 000,00 €
Subventions de fonctionnement (associations et privés) 6574	636 095,39 €	640 000,00 €
Subventions de fonctionnement (organismes publics) 657358	30 338,07 €	30 430,00 €

Total section de fonctionnement	1 400 815,18 €	1 411 705,62 €
	673 400,00 €	
Subventions d'équipement (Région – THD) 204123		673 400,00 €
Subventions d'équipements 20421	3 000,00 €	3 000,00 €
Créances 2764	26 831,28 €	26 831,28 €
Total section d'investissement	703 231,28 €	703 231,28 €
Total général	2 104 046,46 €	2 114 936,90 €

- **Tableau annexe n°2 des écritures internes entre budgets, annexé à la présente délibération, détaillant :**
 - 1. les écritures de prises en charge internes – affectations entre budgets - prises en charges de frais de poste,
 - 2. les écritures de prises en charge internes – affectations entre budgets - prises en charges de frais d'assurances,
 - 3. les écritures de prises en charge internes – affectations entre budgets - prises en charges autres,
 - 4. Les écritures de contributions ou reversements du budget principal aux budgets annexes,
 - 5. les écritures d'ordres au sein des budgets,
 - 6. les écritures de provisions et reprises de provisions,
 - 7. les écritures d'avances et de remboursement d'avances au budget principal aux budgets annexes pour assurer le portage des déficits et leur remboursement,
- **Tableau des effectifs (cf. compte-rendu débat d'orientation budgétaire et tableau annexe du budget principal),**
- **Etat des actions-opérations (cf. compte-rendu débat d'orientation budgétaire),**
- **D'autoriser le président à procéder à toutes les démarches découlant de cette décision, et à signer tout document concourant à l'exécution de la présente délibération.**

*Le président sera chargé de l'exécution de la présente décision.
 La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

Envoyé en préfecture le 12/04/2019

Reçu en préfecture le 12/04/2019

Affiché le



ID : 067-200013050-20190408-D_CC_013_2019-BF

Pour copie conforme :

DURRENBACH, le 09/04/2019

*Délibération exécutoire de plein droit conformément aux
dispositions de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982*

Le président,
Jean-Marie HAAS

Publication ou notification du : 12/04/2019